



La Petite Gazette de Seraing

Juillet 2018

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

Dans chacun de nos projets, la jeunesse nous inspire !

Concerts au centre culturel, « street art », festival « USE-In » actuellement de retour rue Cockerill, espaces jeunes bientôt dans tous les quartiers, bibliothèques bien approvisionnées, conseil communal des adolescents : des plus petits aux plus grands, les jeunes Sérésiens sont choyés !

Ils font partie intégrante de tous nos projets-phares, avec une place prépondérante dans celui du « Crystal Park » puisqu'ils disposeront bientôt d'un parc accrobranches (prévu d'ici quelques semaines), puis à moyen terme d'un parc

dédié aux enfants et aux professions qu'ils rêvent d'exercer, et d'un parc aquatique. Ils sont également le fil conducteur du « Master Parc », avec des espaces dédiés aux plus petits, des espaces communautaires, des activités ponctuelles durant les vacances et les vélos électriques. À Trasenster, dans notre pôle de kots, ce sont des étudiants que nous voulons attirer, en rappelant que notre Ville compte pas moins de 34.000 étudiants dans les écoles supérieures implantées sur son territoire.

Nouvelle école, nouvelle crèche !

Si le centre de Seraing dispose d'une école communale maternelle, il n'était

plus doté d'une école communale primaire, et ce alors qu'il s'agit d'une des zones de notre commune où la concentration de population est la plus forte. Pour pallier à ce manque, nous venons de créer une toute nouvelle école primaire dans le bas de Seraing, en collaboration avec la Province puisque cette école prend place dans une partie des locaux de l'IPES, rue de la Province.

Par ailleurs, pour les plus jeunes, la Ville de Seraing a décidé de construire une nouvelle crèche d'une septantaine de lits, soit les 18 lits de la Halte d'accueil des Frimousses et les 24 lits de la crèche des Châtons, auxquels nous ajouterons 28 nouvelles places.

Le projet s'implantera près de la nouvelle maison de repos de bord de Meuse, et il offrira une flexibilité dans les horaires afin de contenter au mieux les parents. Pour les parents qui cherchent une place pour leur bébé, je peux vous annoncer également que la première crèche privée de Seraing va enfin voir le jour, dans une maison de la rue Lahaut, qui a été rachetée puis entièrement rénovée dans le cadre du projet public Primo. Nous espérons que cette première initiative privée en entraînera d'autres...

En attendant, je souhaite aux petits et aux grands d'excellentes vacances !



Votre député-bourgmestre,
Alain Mathot

Un « espace jeunes » à Bonnelles à l'horizon de l'automne 2018



Un emplacement idéal sur le Ravel à Bonnelles



Un espace sur mesure pour la pratique sportive

C'est une demande récurrente des jeunes : la création d'un endroit au sein de leur commune afin de pouvoir se retrouver et éventuellement pratiquer le roller, la trottinette, le BMX, les autres sports de glisse ainsi que le football et le basket.

Consciente de cette demande, la Ville de Seraing vient de faire un pas important dans la création d'une telle infrastructure sportive

puisque le conseil communal vient de marquer son accord sur le lancement des travaux de l'espace jeunes de Bonnelles.

Un projet qui s'inscrit dans la logique du Master Park, comme aime le rappeler Alain Mathot, Bourgmestre : « Le Master Park vise la création de 16 espaces verts et 8 espaces jeunes à Seraing. Le Skatepark de Bonnelles constitue le premier espace jeune

de ce plan d'avenir. Il intègre un terrain multisports et est accessible à tout public. J'ai par ailleurs, personnellement veillé à ce que l'infrastructure soit accessible aux personnes à mobilité réduite ».

L'espace jeune de Bonnelles sera situé sur le ravel qui relie la rue de l'église et la rue Nicolas Fossoul. Ce lieu a été choisi pour sa situation reculée des habitations. Il permettra ainsi

aux jeunes de se réunir à tout moment sans déranger le voisinage et sera constitué à partir de matériaux résistants au vandalisme.

Autre caractéristique importante : l'espace jeune de Bonnelles a été créé par les jeunes et pour les jeunes, comme le précise Alain Mathot : « La demande du Collège était de consulter les jeunes durant l'élaboration du projet. Plus

ieurs réunions ont ainsi vu le jour entre la communauté des skaters de la province de Liège, les jeunes de Seraing et l'auteur de projet. Ces discussions ont permis d'aboutir à un projet sur mesure qui répondra à toutes les envies et toutes les demandes ».

Le début des travaux est annoncé pour l'automne 2018. Sur le plan des coûts, l'aménagement devrait tourner aux alentours des 300.000€,

selon les estimations.

Et Alain Mathot de préciser : « C'était une demande des jeunes connue depuis longtemps. Le Collège est heureux de pouvoir, aujourd'hui, la rendre possible. Le Master Park réserve d'autres projets ambitieux sur lesquels nous ne manquerons pas de communiquer dans les semaines à venir ».

Célébrations des nocés de BRILLANT, de DIAMANT et d'OR

Durant le 2^e trimestre 2018, 26 couples de Sérésiens ont été fêtés à l'occasion de l'anniversaire de leurs nocés; précisément 4 nocés de BRILLANT, 6 nocés de DIAMANT et 16 nocés d'OR.

Dans une ambiance solennelle et conviviale, la plupart des cérémonies ont été accueillies au sein d'un écrin architectural somptueux: le

château du Val St-Lambert.

Elles ont été célébrées par l'officier de l'État civil, Mme Sabine Roberly et, en remplacement de celle-ci, par le Bourgmestre M. Alain Mathot et les échevins, MM. Alain Decerf et Andrea Dell'Olivo.

Félicitations aux couples pour la longévité de leur union !



Nocés d'Or des époux HOREMANS-DE FRANCIS
Le 7 avril



Nocés d'Or des époux KNUTS-DEREPPE
Le 7 avril



Nocés de Diamant des époux THIRIONET-DELHEZ
Le 7 avril



Nocés d'Or des époux MOUREAUX-GODFROID
Le 7 avril



Nocés de Brillant des époux PICCIRELLI-PANTALONE
Le 14 avril



Nocés d'Or des époux WEBER-PLUM
Le 14 avril



Nocés de Diamant des époux BEKAERT-LORIO
Le 21 avril



Nocés d'Or des époux LONGUEVILLE-WEGRIA
Le 21 avril



Nocés d'Or des époux PARIS-SAUVAGE
Le 21 avril



Nocés d'Or des époux CHIAPPARO-SALTAMACCHIA
Le 28 avril



Nocés de Diamant des époux BERTRAND-MARQUET
Le 28 avril



Nocés de Diamant des époux CORTHOUTS-TILLEMANS
Le 28 avril



Nocés de Diamant des époux IACOLINO-BALDACCHINO
Le 28 avril



Nocés d'Or des époux PEHARPRE-WILISQUI
Le 5 mai



Nocés de Diamant des époux ZANOL-TOMCZAK
Le 12 mai



Nocés d'Or des époux DUPAGNE-DUQUESNOY
Le 19 mai



Nocés d'Or des époux GASPAR-STAELENS
Le 19 mai



Nocés de Brillant des époux HERMANS-GIELIS
Le 2 juin



Nocés d'Or des époux LICATA-FERRO
Le 2 juin



Nocés de Brillant des époux SUTO-BUGARIN
Le 2 juin



Nocés de Brillant des époux DESCHEPPER-JACOB
Le 9 juin



Nocés d'Or des époux NAVA ZAPICO-FRANÇOIS
Le 9 juin



Nocés d'Or des époux NOO-BERTRAND
Le 9 juin



Nocés d'Or des époux GUARNERI-RIGGIO
Le 16 juin



Nocés d'Or des époux MARTIN-DEPREZ
Le 23 juin



Nocés d'Or des époux SCIBETTA-GEBBIA
Le 30 juin

Échevinat
de l'État Civil
Sabine ROBERTY
Cité administrative
1^{er} étage
Place Kuborn, 5
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.84.39



Les partis représentés au Conseil communal de Seraing s'expriment sur la thématique de la démocratie aux mains des citoyens

Pour que chacune et chacun participent aux décisions importantes de Seraing



Ecolo

Jean Thiel
Chef du groupe Ecolo
Seraing



Ecolo

Cécile Petit
Co-présidente Ecolo
Seraing

La démocratie aux mains des citoyens, qu'est-ce que c'est au fond? N'avons-nous pas déjà des élections tous les 6 ans (pour les communales et les provinciales)? L'idée de base de ce

fonctionnement est de déléguer à des candidats «son pouvoir» pour les choses qui concernent notre ville. Les personnes que vous avez élues forment alors une majorité qui gère les compétences de notre

ville. S'ils ont bien fait leur travail, ils sont réélus, sinon ils perdent leur majorité. Cela fonctionne de cette manière depuis deux cent ans et jusqu'il y a quelques années, en gros, personne ne s'en plaignait.

Mais les temps changent... Et heureusement. Le citoyen d'aujourd'hui, mieux informé, plus exigeant ne se contente plus d'aller voter une fois tous les six ans et puis basta!

Ceci à la grande satisfaction du Parti Ecolo qui réclamait, depuis sa création en 1980, des mesures qui ouvraient les débats en dehors des

cercles fermés.

Des techniques de participation, il en existe déjà dans la loi : référendum d'initiative populaire ; interpellation du citoyen au Conseil... Mais qui le sait? On ne sent pas les dirigeants très soucieux de partager son «pouvoir de décision». La commune doit faire connaître ses droits à ses habitants. Mieux, elle doit même l'anticiper, le souhaitant, en proposant des référendums, des pétitions, des débats publics sur les questions importantes.

Il faut aller beaucoup plus loin encore :

- ✓ Budget participatif permettant de financer des projets déposés par des quartiers,
- ✓ Association des habitants participant à l'élaboration de projets qui touchent directement leur environnement et à la qualité de vie dans leur quartier (référendum),
- ✓ Droit de porter des propositions concrètes (avec vote du Conseil) à l'ordre du jour du Conseil communal,
- ✓ Assurer la diffusion du Conseil communal en streaming, afin de permettre à chacun de prendre connaissance des débats publics

- ✓ Créer des espaces numériques ouverts au public avec la mise à disposition d'ordinateurs et mettre en place des formations pour l'utilisation des nouvelles technologies pour lutter contre la fracture numérique,

Au fond, il faut surtout changer la mentalité des gouvernants qui, nombreux, refusent de «perdre du temps» et de «retarder des travaux» (mais qui risquent d'être contestés plus tard et trop tard!) en associant les riverains.

Le citoyen doit être impliqué dans la décision politique



Jean Streeel
Conseiller communal
et provincial cdH
honor.

Il ne s'agit pas seulement par des colloques bien organisés, par des plateformes dites participatives, d'aller vers le citoyen pour lui dire que ce que l'on veut faire est le meilleur pour lui. D'aller vers lui pour le convaincre, fort de l'exercice du pouvoir et de l'expérience dont on dispose, que la seule alternative à un projet, à un problème, est celle qu'on lui présente. Non, le préambule à «tout ça» est de le rencontrer, l'écouter. Point de manipulation de

la conscience collective mais de l'écoute, de la compréhension, de l'adhésion aux dires citoyens.

Il ne s'agit pas de mettre à mal la démocratie représentative, c'est à dire de dénoncer le travail des élus que nous avons, un jour par notre vote, désigné pour nous représenter.

Il s'agit pour chacun(e) d'entre nous, d'une manière ou d'une autre, d'être à un moment donné impliqué(e) dans

la décision politique.

Le développement d'internet, des mails, des forums et autres réseaux sociaux, les avis et prises de position citoyenne, interpellent l' élu dans ses comportements et réflexions, influencent peut-être même parfois le débat.

Ce n'est pas suffisant. Le cdH de Seraing estime qu'il faut permettre à chacun(e) d'entre nous d'être dans la décision politique par une information, une

participation élus/ citoyens, commune/ citoyens, plus directe. Toute décision devant en tout cas privilégier tous les «acteurs» impliqués dans les domaines qui les concernent.

Ainsi, faut-il permettre au plus grand nombre d'entre nous, particulièrement ceux présents dans les associations, les conseils consultatifs, les comités de quartier... d'être dans la décision politique.

Dans cet ordre d'idée, il devrait, par exemple,

être possible d'interpeller le Collège communal sur tout objet relevant dudit Collège et/ou du Conseil communal; nous devons aussi nous montrer satisfaits du décret que le parlement wallon vient d'adopter lequel permettra enfin la consultation populaire, c'est-à-dire celle de tous les habitants concernés par l'un ou l'autre projet politique, dont entre autres, son environnement. La démocratie c'est aussi l'affaire des citoyens...

La démocratie participative, un formidable outil de redynamisation du débat public !



MR
Fabian Culot
Chef de groupe MR

Les Sérésiens s'intéressent naturellement aux problématiques qui les touchent au quotidien. Pour le MR, les citoyens

doivent pouvoir être informés, consultés et ainsi pouvoir participer à la vie publique. La citoyenneté ne doit pas /plus se limiter à déposer un bulletin dans l'urne tous les 6 ans. La démocratie participative doit améliorer la prise de décision et impliquer davantage le citoyen dans les choix posés par l'autorité publique. Il est essentiel de permettre aux habitants, aux commerçants et autres forces vives de s'impliquer activement dans leur quartier. Cette

implication remobilisera également les Sérésiens qui retisseront de cette manière un lien.

À Seraing, ce besoin de démocratie participative est criant: malgré la qualité de nombreux aménagements réalisés dans le cadre du Master Plan notamment, on sent bien qu'une partie de la population n'adhère pas nécessairement à leur intérêt et aurait sans doute voulu participer davantage à leur choix. C'est pourquoi le MR propose depuis

plusieurs années que des consultations populaires ponctuelles soient réalisées pour que les citoyens participent davantage au choix des grands projets urbains qui les concernent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la majorité a fini par accepter d'organiser un embryon de consultation populaire, à savoir un sondage, dans le cadre du plan de mobilité de Bonnelles ou encore de l'aménagement de la Place du Pairay. Il faut poursuivre et

amplifier ce type de mesures qui participe à un bien nécessaire renouvellement de l'intérêt des citoyens pour la chose publique.

L'implication du citoyen doit aussi passer par d'autres biais, comme le droit d'interpellation des citoyens à l'égard du Conseil ou du Collège communal, le droit de pétition, ou le renforcement du rôle des comités de quartier. Des boîtes à idées pourraient aussi être installées afin de permettre aux

citoyens de proposer des idées et des projets.

Bref, la démocratie participative ne doit pas être qu'un gadget, une idée que l'on revendique au moment des élections. Pour le MR de Seraing, il est indispensable de mettre en œuvre les moyens qui existent déjà pour renforcer l'intérêt des citoyens pour la politique et d'ainsi mieux comprendre et partager les décisions prises et les projets poursuivis avec les moyens publics.

À Seraing, le parti socialiste est à l'écoute de tous les habitants !



PS
Alain Mathot
Bourgmestre
de Seraing

Vous l'avez constaté lors des réunions de quartiers, durant lesquelles nous faisons un devoir de répondre à toutes

vos questions et à tenir compte de vos suggestions: la volonté de la majorité socialiste est d'inviter, le plus régulièrement possible, la population à s'exprimer sur les projets qui la concernent. Comme lorsqu'il s'est agi de dessiner le Master Plan, né de dizaines (voire de centaines) de rencontres avec les habitants, la mutation de Seraing doit se poursuivre avec les principaux concernés! Notre objectif est de faire de tous les Sérésiens les acteurs de

l'embellissement de leur ville, de répondre au mieux à leurs attentes et de rendre les habitants fiers de leur cité !

Les réunions de quartier se déroulent, entre autres, avec le bourgmestre, des membres du Collège, le chef de corps de la police et un responsable des travaux; un suivi est toujours donné aux demandes et suggestions qui y sont formulées par les riverains. En plus de celles-ci, à Seraing sous l'impulsion des socialistes, des référendums ont été initiés

et ils vont se multiplier; ils permettent aux Sérésiens de s'exprimer directement, avec un impact réel, sur les projets qui les concernent. Contrairement aux référendums déjà réalisés dans certaines Villes, l'idée n'est pas de soutenir un projet en particulier: nous présentons différentes options, qui pour nous sont toutes valables, et ce sont les personnes directement concernées qui se prononcent sur leur option préférée...

Cela peut concerner une

rue, une place, ou tout un quartier. Les personnes visées par la consultation populaire peuvent être 50 habitants d'une rue en cul-de-sac, comme cela peut être 10.000 riverains concernés par un axe stratégique.

Les premières consultations populaires sont lancées ! Elles concernent l'aménagement du Pairay (une soixantaine de commerçants s'exprimeront à ce sujet), le chemin d'évacuation de secours à proximité de l'usine Chimac (rues

E. Davio et du Loup) que certains veulent voir devenir une véritable voirie (environ 500 habitants consultés), et enfin la mobilité à Bonnelles (environ 10.000 personnes consultées).

Par ailleurs, c'est sur le principe d'une consultation très large, au fil d'une tournée au sein de tous les quartiers, que le parti socialiste a composé son programme électoral axé sur le social, sur la qualité de vie dans les quartiers et sur l'emploi.

Inauguration du point de vue « André Renard » au cimetière de la Bergerie



Hommage rendu au syndicaliste sérésien André Renard

Emouvant hommage au syndicaliste sérésien, André Renard, en présence de son fils Daniel, le jeudi 14 juin au cimetière de la Bergerie, à l'occasion de l'inauguration du « point de vue » qui lui est dédié et dont la plaque commémorative vient d'être dévoilée.

La cérémonie a eu lieu en présence du Député-Bourgmestre Alain Mathot, de l'Échevine de la Population et des Infrastructures cimetières Sabine Roberty, des autorités communales et de personnalités du monde politique et syndical.

Parmi celles-ci, le Ministre wallon Jean-Claude Marcourt, le Président de la FGTB Liège-Luxembourg Francis Gomez et le Directeur de la Fondation André Renard (FAR) Bernard Bolly qui tous, ont

salué l'action syndicale du leader incontesté du socialisme, actif notamment, lors de la grève de 60 !

Un héritage précieux, une source d'inspiration intarissable pour les militants.

L'occasion également de mettre à l'honneur les ouvriers des services Infrastructures Cimetières, Environnement et Travaux. Ceux-ci ont réalisé en interne les travaux de réaménagement de l'espace « André Renard » et ont assuré, notamment les plantations de mellifères, riches en pollen et en nectar qui attirent oiseaux, abeilles, papillons et autres insectes butineurs de la région.

Une belle initiative au sein de nos cimetières !



L'espace André Renard réaménagé par le service des travaux

Une centenaire de plus à Seraing !



Madame Blanche Dalemans a fêté dignement ses 100 printemps le vendredi 29 juin dernier à la Seigneurie du Val Saint-Lambert.

La centenaire, très souriante, entourée du bourgmestre Alain Mathot, de l'Échevine de l'État civil M^{me} Sabine Roberty, de la conseillère communale M^{me} Laura Crapanzano et du conseiller de l'Action sociale, M. Claudy Huygen

Résidente de la maison de retraite depuis plus de 5 ans, Blanche est décrite comme une personne vive, gaie, rayonnante... bref, vous l'aurez deviné, une femme qui aime la vie.

Elle a énormément voyagé en Belgique et notamment à Bastogne. Elle serait d'ailleurs, très connue sur la place du Carré d'où beaucoup de souvenirs lui reviennent fréquemment en mémoire.

Issue d'une famille nombreuse composée de ses 3 frères (Joseph, Louis et Jean) et de ses 2 sœurs (Jeanne et Maria), elle a été l'épouse de Julien pendant de nombreuses années.

Sa sœur Maria réside également à la Seigneurie ; un soutien réciproque pour les deux sœurs.

Jusqu'à 14 ans, Blanche a fréquenté l'école fondamentale communale de « Agimont-Waroux » à Liège puis a travaillé

en tant qu'aide-ménagère chez des voisins.

Elle est née à Liège et a vécu rue Volière avec ses parents jusqu'à leur décès et est restée dans le quartier jusqu'à son entrée à la Seigneurie en 2013.

C'est avec ses proches et les autorités communales présentes que Blanche, très souriante, a passé ce cap privilégié.

Aménagement d'un plan de jets d'eau sur l'esplanade de l'Avenir

Le plan de jets d'eau envisagé sur l'esplanade de l'Avenir à Seraing est un concept de 14 jets répartis sur une surface de 10 x 21 mètres en béton structuré conçu pour ne pas glisser.

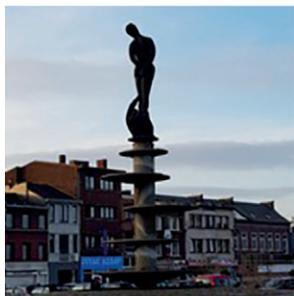
Celui-ci s'inspire de nombreux projets déjà réalisés

dans le monde.

Les jets seront de hauteurs différentes, avec un jeu de programmation, ainsi qu'un jeu de 3 couleurs (rouge/vert/bleu).

Au cours du second semestre, la fontaine

Fontaine actuelle



Projet similaire envisagé

actuelle sera démontée pour la partie supérieure, en l'occurrence la statue. Celle-ci sera placée dans le parc de Boncelles, deuxième projet du Master Park, après la création du parc Bernard Serin situé rue Cockerill.

Quant à la partie centrale (socle), constituée de paliers en acier, elle sera démontée tandis que la partie inférieure (promontoire) sera démolie avant le ragréage de la zone.

Tout savoir sur les bienfaits des abeilles et les produits de la ruche

La Ville de Seraing est commune Maya depuis plusieurs années. Cela signifie qu'elle œuvre pour protéger les abeilles sur son territoire et favorise leur développement sur celui-ci.

Cette année, et pour la première fois, un cycle de cinq ateliers pour apprendre à connaître les abeilles et tous les produits de la ruche a été organisé.

Les séances ont été données par Amélie Joveneau, apicultrice passionnée. Durant

trois heures, les participants ont ainsi pu en apprendre plus sur le développement et la vie des abeilles, ainsi que sur les différents produits de la ruche, comme la gelée royale, le propolis, le pollen, le miel... Dégustation à la clé ! Une très belle occasion de partager un moment convivial et instructif !

Une action de M. Philippe GROSJEAN, Échevin de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation.



Atelier d'apithérapie

Feu de forêt

En toute saison, particulièrement en période sèche, il est capital de redoubler de vigilance et de respecter certaines règles.

Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (ex. foudre pendant l'orage) ou encore d'origine humaine (ex. pyromanie, barbecue mal contrôlé, mégots de cigarettes...).

S'il est difficilement possible d'avoir une influence sur les causes naturelles, nous pouvons toutefois adopter des comportements qui permettent de réduire le risque de feu de forêt.

Quelques conseils si vous partez dans les bois :

- Référez-vous toujours à la réglementation et aux consignes affichées à l'orée des bois,
- N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés et respectez les interdictions,
- Ne garez pas votre véhicule au-dessus de matières inflammables, comme des herbes hautes et sèches,
- Ne fumez pas en forêt, n'allumez pas de feu, ne jetez pas de mégots,



- N'allumez pas de barbecue, ni de feu de camp,
- Évitez le camping sauvage,
- Repérez les chemins d'évacuation et les abris,
- Prenez toujours un GSM avec vous lors de vos balades en forêt.

Échevinat de la Gestion financière, des Marchés Publics, de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation

Philippe Grosjean
Cité Administrative
Place Kuborn, 5
2^e étage
Rue Giordano Bruno, 191
4100 SERAING

Secrétariat et RDV :
04/330.85.69 - 04/330.86.07

